



SONDAGE SUR L'ANTICIPATION DE L'ACTIVITÉ ET DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT DES EMPLOYEURS DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

La CCQ sonde deux fois par année les employeurs de l'industrie de la construction afin de prendre le pouls de l'activité à venir et des difficultés de recrutement des employeurs. Le sondage est envoyé à la moitié des employeurs de l'industrie de telle sorte qu'ils ne sont sollicités qu'une fois par année civile.

Les réponses sont pondérées pour être représentatives de la population en fonction des tranches de salariés ainsi que le secteur prioritaire où œuvrent les employeurs.

ANTICIPATION DU TRAVAIL ET DE L'EMBAUCHE AU COURS DES 12 PROCHAINS MOIS

- Par rapport à l'automne dernier, la part d'employeurs qui anticipent que le volume de travail augmentera au cours des 12 prochains mois a légèrement diminué, passant de 47 % à 43 %. De plus, la part d'employeurs anticipant que le volume de travail devrait diminuer est en hausse et passe de 7 % à 10 %.
- Les embauches pourraient être moins importantes cette année. La part des employeurs qui prévoient embaucher davantage l'an prochain diminue de 39 % à 36 % par rapport à l'automne dernier, alors que la part de ceux qui prévoient embaucher moins de main-d'œuvre est plus élevée de 3 points de pourcentage (9 %).

L'AMPLEUR DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE

- Les difficultés de recrutement ont été vécues par 72 % des employeurs au cours des 12 derniers mois, soit au même niveau qu'à l'automne dernier. Toutefois, ceux qui n'ont pas fait de recrutement occupent une plus grande part, et passent de 16 % à 18 %.
- Parmi les employeurs qui ont cherché des compagnons, 84 % n'ont pas été en mesure de pourvoir tous leurs postes. Cette part était de 82 % un an plus tôt, et même à 76 % en 2020.

OBSTACLES AU BON FONCTIONNEMENT ET STRATÉGIES UTILISÉES PAR LES EMPLOYEURS POUR FAIRE FACE AUX DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

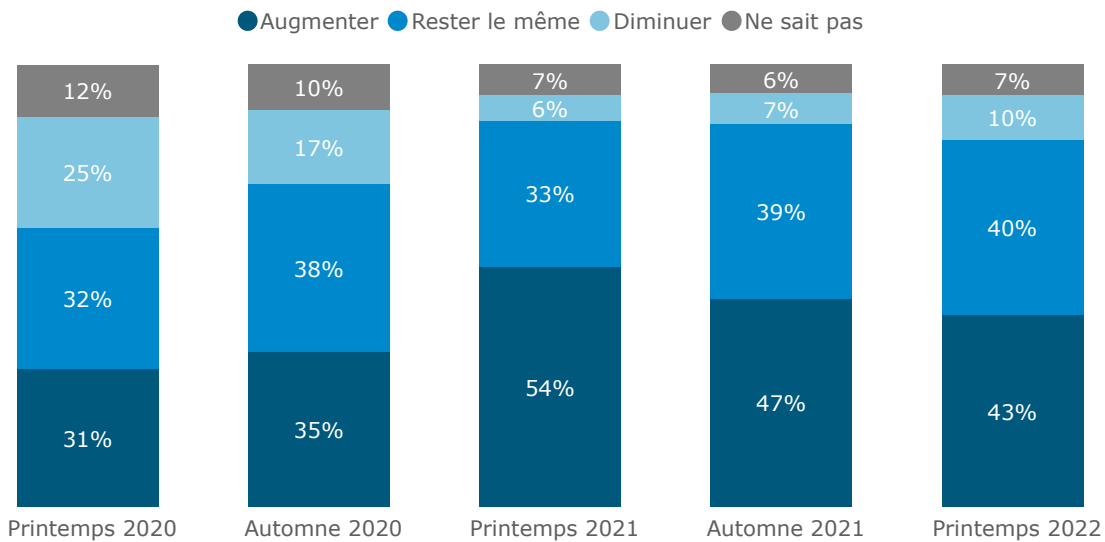
- Encore une fois, la difficulté à embaucher de la main-d'œuvre est l'obstacle au bon fonctionnement qui est le plus souvent nommé par les employeurs (61 %). Ce résultat est stable avec le dernier sondage.
- Comme deuxième frein, les employeurs ont nommé la compétence/qualité de la main-d'œuvre, mentionnée à 52 % et en troisième, l'augmentation des coûts de construction (matériaux et salaires) à 47 %.
- Parmi les stratégies utilisées pour faire face aux difficultés de recrutement, 57 % des employeurs disent embaucher et former des travailleurs moins expérimentés. De plus, la deuxième stratégie la plus fréquemment nommée par les employeurs est de bonifier les salaires ou les avantages sociaux (44 %), et la troisième est de reporter ou d'étaler les contrats (40 %). Cela contraste avec la situation en 2019 (cette question n'a pas été posée tous les ans), où les employeurs utilisaient en premier le report de contrats (55 %), et à moitié moins souvent la bonification des salaires ou avantages sociaux (21 %).

Détails du dernier sondage

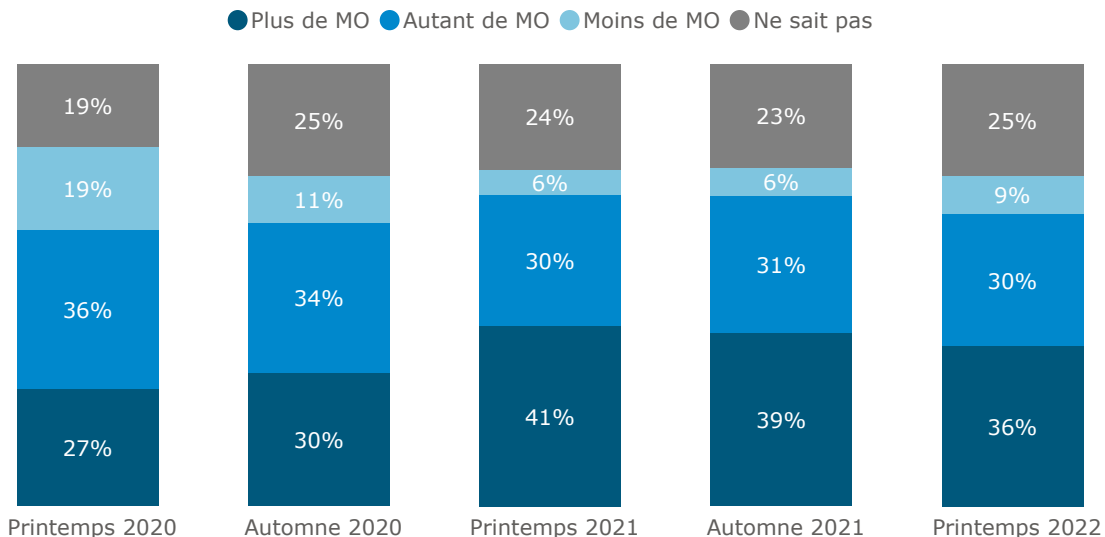
24 mai 2022 Début	7 juin 2022 Fin	2,6 % Marge d'erreur	1 398 Nombre de répondants
25 996 Population	10 000 Taille de l'échantillon	94,0 % Taux d'abonnés aux SEL	

Pour un échantillon de 1 398 répondants, la marge d'erreur maximale est de $\pm 2,6 \%$, et ce, 19 fois sur 20.

Graphique 1: Selon vous, au cours des 12 prochains mois, le volume de travail de votre entreprise devrait (par rapport aux 12 derniers mois) :

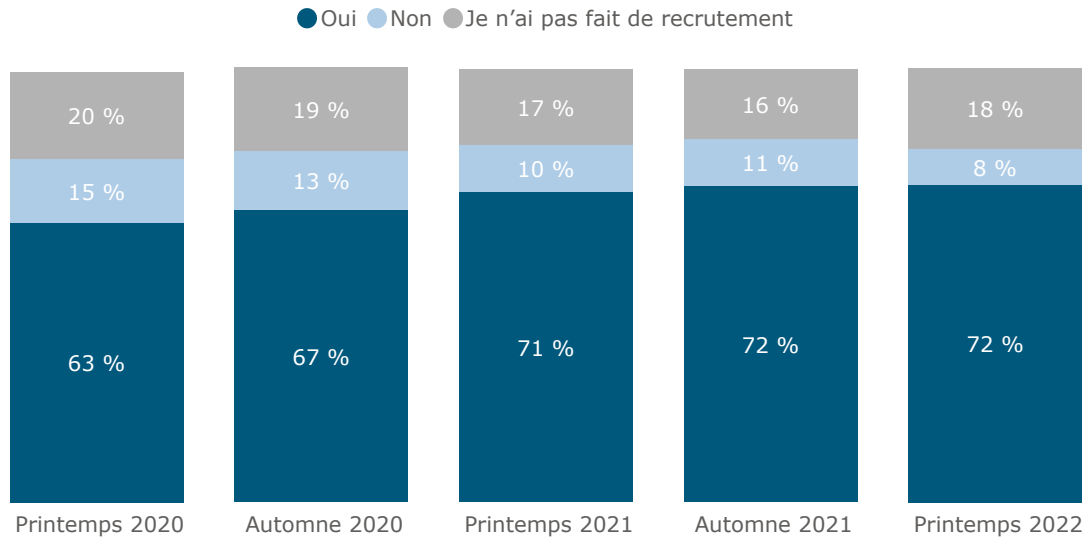


Graphique 2: Au cours des 12 prochains mois, prévoyez-vous embaucher (par rapport aux 12 derniers mois) :

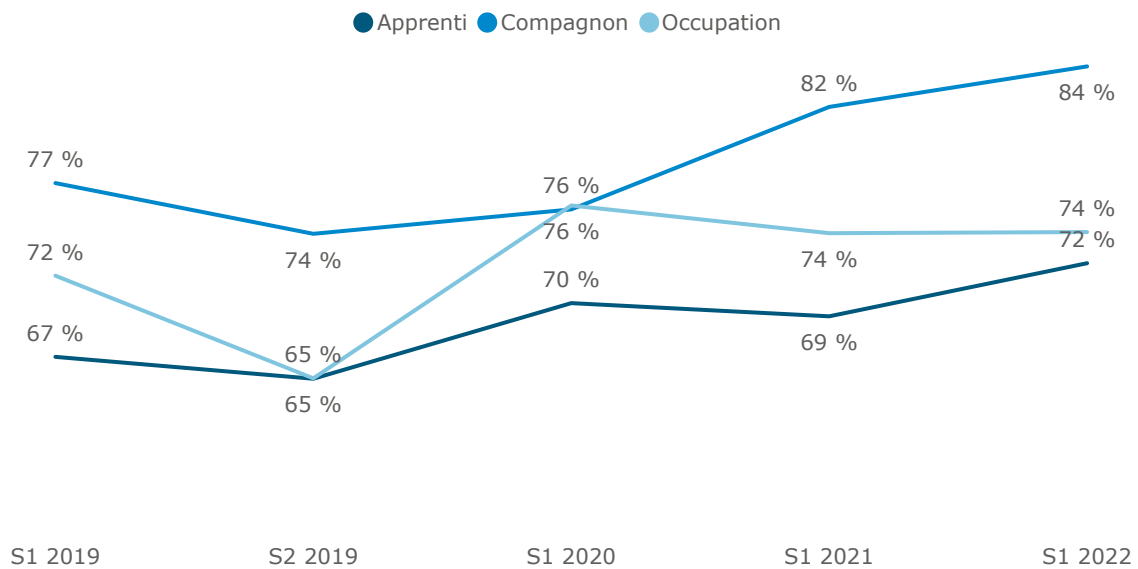


Note 1: SEL signifie services en ligne et MO signifie main-d'œuvre.

Graphique 3: Au cours des 12 derniers mois, avez-vous connu des difficultés à recruter de la main-d'œuvre?



Graphique 4 : Part des répondants affirmant ne pas avoir été en mesure de combler tous leurs postes selon le statut recherché



Note 2: La catégorie «Ne sait pas» est enlevée du graphique 3 pour alléger la présentation.

Tableau 1: Parmi les phénomènes suivants, quels sont les trois plus grands obstacles au bon fonctionnement et à la rentabilité de votre entreprise?

Réponse	Automne 2021	Printemps 2022
La difficulté à embaucher de la main-d'œuvre	60 %	61 % →
La compétence/qualité de la main-d'œuvre	50 %	52 % →
L'augmentation des coûts de construction (matériaux et salaires)	39 %	47 % ↑
Difficultés d'approvisionnement en matériaux de construction	43 %	40 % →
La réglementation relevant de la CCQ	24 %	21 % →
La compétition avec les autres entreprises pour les appels d'offre	14 %	13 % →
La gestion de la croissance de l'entreprise	7 %	6 % →
La gestion des risques associés aux contrats	5 %	7 % ↑
La gestion des finances de l'entreprise	5 %	8 % ↑
Ralentissement de la cadence de travail	6 %	6 % →
La réglementation autre que celle relevant de la CCQ	5 %	4 % →
La taille et la complexité des projets	5 %	4 % →
Autres	3 %	3 % →
Ne sait pas	4 %	3 % →
Respect des mesures sanitaires	5 %	2 % ↓
L'adaptation aux nouvelles technologies	1 %	1 % →

Tableau 2: Au cours des 12 derniers mois, parmi ces stratégies, lesquelles avez-vous utilisées pour faire face aux difficultés de recrutement?

Réponse	Printemps 2019	Printemps 2022
Embaucher et former des travailleurs moins expérimentés	44 %	57 %
Reporter ou étaler des contrats	55 %	40 %
Bonifier des salaires ou des avantages sociaux	21 %	44 %
Offrir plus de flexibilité dans l'horaire de travail	23 %	33 %
Offrir une plus grande conciliation travail-famille	21 %	28 %
Embaucher de travailleurs retraités	17 %	11 %
Embaucher de la main-d'oeuvre sous-représentée (femmes, autochtones, immigrants)	7 %	13 %
Je n'ai utilisé aucune de ces stratégies	12 %	9 %
Intégrer de nouvelles technologies	7 %	8 %
Autres	6 %	5 %
Ne sait pas	4 %	2 %

Note 3: Les flèches de couleur signifient qu'il existe une différence significative entre les deux sondages.

Note 4: La question du Tableau 2 est posée une fois par année, au printemps.